



IMPOT SUR LES SOCIETES
Etat des biens d'investissement transférés à des sociétés membres du groupe ⁽¹⁾

Article 20 bis du code général des impôts

Exercice du au

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt :

N° de dépôt :

I. Identité de la société ayant procédé au transfert des biens d'investissement

Raison sociale :

N° d'identification fiscale : /_/_/_/_/_/_/_/_/ Identifiant commun de l'entreprise « ICE » : /_/_/_/_/_/_/_/_/ /_/_/_/_/ /_/_/

Siège social ou principal établissement :

II. Liste des biens d'investissement transférés

Biens d'investissement transférés						Données de la société du groupe ayant opéré la première opération de transfert			Désignation de la société du groupe bénéficiant du transfert		
Nature	Identification ⁽²⁾	Lieu ou adresse	Date de transfert	Valeur d'acquisition ⁽³⁾	Valeur réelle au jour du transfert	N° d'identification fiscale	Raison sociale	Valeur d'origine ⁽⁴⁾	Valeur nette comptable	N° d'identification fiscale	Raison sociale
						ICE				ICE	

(1) A souscrire par la société ayant transféré des biens d'investissement dans les 3 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice comptable de transfert.

(2) N° du titre foncier ; N° d'immatriculation pour les véhicules, etc.

(3) Valeur d'acquisition, auprès d'un membre du groupe, par la société ayant procédé au transfert.

(4) Valeur d'origine figurant à l'actif de la société du groupe ayant opéré la première opération de transfert.

A, le
Cachet et signature